Le Saint-Siège souhaite une autorité financière mondiale

**Quelques jours avant le G20, le conseil pontifical « Justice et Paix » apporte son soutien à la taxation des transactions financières, à la recapitalisation des banques et à la séparation des métiers bancaires,**

**AP/Petros Giannakouris**

À la bourse d'Athènes, lundi 24 octobre.

**Il souhaite la création d’une « autorité publique à compétence universelle »**

À quelques jours du G20, c’est une véritable feuille de route que le conseil pontifical « Justice et Paix », présidé par le cardinal ghanéen Peter Turkson, fortement inspiré par Benoît XVI lui-même, veut donner aux dirigeants de la planète. Même si le P. Federico Lombardi, directeur de la salle de presse du Saint-Siège, a tenu à préciser prudemment, lors de la présentation officielle lundi 24 octobre qu’« il ne s’agit pas d’un document pontifical et qu’il n’émane pas de la Secrétairerie d’État ».

Nourrie par les rencontres incessantes du Conseil pontifical avec des ambassadeurs, des banquiers, des entrepreneurs, des syndicalistes du monde entier, la «  [note](http://www.la-croix.com/Religion/S-informer/Actualite/Pour-une-reforme-du-systeme-financier-et-monetaire-international-dans-la-perspective-d-une-autorite-publique-a-competence-universelle-_NG_-2011-10-24-726863) » publiée ce 24 octobre se situe, avec vigueur, dans la droite ligne des encycliques « sociales » de Jean XXIII (« *Pacem in Terris*  », 1963), Paul VI (« *Populorum Progressio*  », 1967), elles-mêmes réactualisées par « *Caritas in veritate*  », en 2009. Elle s’adresse en priorité aux chefs d’État du G20, qui se réuniront à Cannes les 3 et 4 novembre prochains, mais aussi « au monde entier et à tous les hommes de bonne volonté », comme le dit le cardinal Turkson.

Confronté à la crise polymorphe sans précédent que traverse le monde, le conseil pontifical appelle à la constitution d’une « autorité politique mondiale », seule capable, à ses yeux, de faire prévaloir le bien commun.

**CONTRE LES TENTATIONS PROTECTIONNISTES**

Rome s’inscrit ainsi en faux face aux tentations autarciques et protectionnistes, qui se diffusent au sein des opinions publiques mondiales. « Les États seuls ne peuvent plus rien », a affirmé le cardinal Turkson. Le texte développe : « Il apparaît surréaliste et anachronique qu’un État puisse réaliser de manière autarcique le bien de ses citoyens. »

D’emblée, le diagnostic est ferme : « L’actuelle crise économique et financière a révélé des comportements égoïstes, marqués par la cupidité collective et l’accaparement des biens à grande échelle. » « Ce qui est en jeu, affirment les auteurs, c’est le bien commun de l’humanité et son futur même. Plus d’un milliard de personnes vivent avec moins d’un dollar par jour, les inégalités ont énormément augmenté dans le monde. » « Personne ne peut se résigner, rappelle la note, à ce que l’homme ‘vive comme un loup’pour l’homme » ».

Parmi les causes du marasme : « un libéralisme économique sans règles et sans contrôle, l’existence de marchés monétaires et financiers purement spéculatifs, dangereux pour l’économie réelle » ; « la domination de l’utilitarisme et du matérialisme, de l’individualisme, et de l’idéologie technocratique ».

**UN TEXTE QUI PRONE DES MESURES CONCRÈTES**

Face à ces méfaits, parce que, comme le disait Paul VI, l’Église est « experte en humanité », les auteurs réaffirment le primat de l’éthique et du politique sur la finance, « pour un marché au service de la personne. ». Sur ce point, l’économiste italien Leonardo Becchetti, l’un des auteurs du texte, a rappelé, que « 70 % des transactions financières sont désormais automatisées, sans intervention humaine ».

Trois mesures peuvent et doivent d’ores et déjà être envisagées : la taxation des transactions financières ; la recapitalisation des banques par les États, sous réserve de comportements « vertueux » de celles-ci « en vue du financement de l’économie réelle » ; et la séparation des activités de dépôt et d’investissement, en vue d’une discipline plus efficace envers les « marchés privés de contrôles et de limites ».

Ce sont là, aux yeux de Mgr Mario Toso, secrétaire du conseil pontifical, « les premiers petits pas » à réaliser. Mais ce conseil voit plus haut, plus loin. Face à la déshérence du FMI « qui a perdu sa capacité de garantir la stabilité des finances mondiales », et dans l’esprit des accords de Bretton Woods (1944), il appelle à la création d’une « Banque centrale mondiale » et, plus largement, d’une « Autorité publique mondiale », « à mettre en œuvre graduellement, dans le respect de la diversité et de l’identité des peuples ». Pour Mgr Toso, « les marchés ne doivent pas être diabolisés, mais ils doivent être réorientés, pour servir le bien des peuples ».

**CRÉATION D’UNE « AUTORITÉ » DE CONTRÔLE DES MARCHÉS**

Une telle « Autorité » ne devrait pas être, précise le cardinal Turkson, un « Moloch, un super-pouvoir destiné à asservir », mais plutôt un « idéal », calqué sur l’expérience positive accumulée par les Nations unies ou l’Union européenne. Selon le principe de subsidiarité, cher à la doctrine sociale de l’Église, cette « Autorité » pourrait « créer les conditions indispensables à l’exercice de marchés efficaces, favorisant une « solidarité fiscale globale », pour « une distribution équitable de la richesse mondiale ».

Il s’agit, selon l’expression de Paul VI, de « libérer les imaginations prospectives », en vue de « construire un futur qui ait du sens pour les générations à venir ».

L’Église soutiendrait-elle le mouvement des « Indignés » ? À cette question, Mgr Toso a répondu prudemment, soulignant certes des convergences possibles, mais insistant sur l’aspect « rationnel » des réflexions proposées par la « note ». Celle-ci se termine sur une vision spirituelle : « Il s’agit de passer de l’esprit de Babel, où règne la division ou l’unité de façade, à l’esprit de Pentecôte, dessein de Dieu pour l’humanité, pour l’unité dans la diversité. »

***FRÉDÉRIC MOUNIER, à Rome ……..LA CROIX 25 10 2011***